

Chers camarades, l'heure est venue de nous réunir en

RENCONTRE NATIONALE POUR LE RETOUR AUX MONOPOLES PUBLICS D'ÉTAT :

LE SAMEDI 24 MARS de 14 H à 17 H

Hôtel Lodge In MIS 1, Rue Maryse Bastié 75013 Paris - Métro Porte d'Ivry

• À la date du 15 janvier, l'agence Reuters informe que « la loi Pacte sur les entreprises, examinée au printemps prochain par le Parlement français, comportera un volet permettant d'engager la cession de participations de l'État dans des entreprises »... « Il y a trois entreprises pour lesquelles une modification législative s'impose : Engie, Aéroports de Paris et la Française des jeux », même si le gouvernement annonce « que les noms des entreprises concernées ne sont pas encore définitivement arrêtés ». Bruno Le Maire ajoute : « À partir de ce moment-là, on pourra commencer les privatisations. »

Le gouvernement annonce, pour le printemps 2018, une loi de nouvelles privatisations du secteur public, appelée « loi Pacte ».

• Nul doute que la résistance incessante des personnels avec leurs organisations syndicales va se démultiplier. Mais il nous faut aider à briser le cadre des directives européennes destructrices du monopole public, cadre accepté et mis en place par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans.

• Il nous faut aider « au retour des monopoles publics d'État », « car seul ce cadre permet de se dégager de la pression permanente de la concurrence. Le cadre concurrentiel ne peut que conduire à la poursuite du démantèlement de l'entreprise publique et du statut de cheminot » (contribution de cheminots).

Philippe Bottet, José Nicol

• Un retour en arrière permet de comprendre la mécanique de « leur Europe ». Le 8 mai 2017, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, lance un avertissement à Macron, nouvellement élu à la présidence de la République : « Les Français consacrent entre 53 et 57 % de leur produit intérieur brut à leurs budgets publics. Compte tenu du niveau relativement élevé de la dette, cela ne peut fonctionner dans la durée. »

Le 3 janvier 2018, se tient un séminaire gouvernemental.

Édouard Philippe rappelle que, pour se conformer aux règles de l'Union européenne, il se fixait « de réduire de trois points la part de la dépense publique dans le PIB d'ici à 2022 ».

Ce qui implique « de revoir profondément et durablement les missions de l'ensemble des acteurs publics ».

Trois points de PIB, cela représente une réduction de 60 milliards d'euros de la dépense publique !

Et cette fois-ci, pour répondre aux « commanditaires européens », il s'agit d'organiser « les transferts au privé, voire des abandons de mission ».

Pour ne prendre qu'un exemple, la directrice générale d'Engie déclare : « Il faut se mettre en situation de faire face à toutes les options ; ma responsabilité, c'est de préparer Engie à tous les scénarios. »

• C'est une guerre éclair que Macron veut mener dans le secteur public. Il vient de réunir à Versailles les dirigeants de multinationales pour, qu'entre autres choses, ils participent au pillage (La Poste annonce une baisse de participation significative de l'État).

Mail : retourmonopolespublics@gmail.com

Adresse postale : José Nicol, 26, rue Jeanne-d'Arc
28300 Fresnay-le-Gilmert

Qui sommes-nous ?

350 militants, syndicalistes, travailleurs,

engagés dans la défense pied à pied des services publics et des statuts, ont lancé un appel à une conférence nationale pour revenir aux monopoles publics d'État.

« Seul le monopole public d'État interdit la concurrence du privé, pesant sur le service public par la recherche de la rentabilité, et la nécessité de rémunérer les investisseurs actionnaires (26 milliards d'euros versés aux actionnaires d'Orange/France Télécom entre 2008 et 2016). Cela signifie défendre et rétablir les statuts particuliers des employés, et en particulier, le statut de la fonction publique (...). »

« Nous, soussignés, appelons à signer massivement ce texte et à une rencontre nationale afin d'ouvrir la discussion sur ces questions majeures pour l'avenir du service public et des statuts. » (Extraits)